

ACTION URGENTE

NICARAGUA. PLUS DE 100 PERSONNES SONT TOUJOURS PRIVÉES DE LIBERTÉ

Un très grand nombre de personnes sont toujours détenues au Nicaragua, plus d'un an après le début de la crise des droits humains. Amnesty International appelle les autorités nicaraguayennes à libérer immédiatement toutes les personnes privées de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, et à abandonner toutes les charges retenues contre elles.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Daniel Ortega Saavedra
Président du Nicaragua
c/o Minister for Foreign Affairs
Del cine González 1 c. al Sur,
sobre Avenida Bolívar,
Managua, Nicaragua
Courriel : nicaragua@oas.org
Twitter : @DenisCanciller

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude face à la stratégie de persécution et de criminalisation qui perdure au Nicaragua depuis avril 2018. Plus d'un an après le début de la crise des droits humains, 120 personnes, sinon plus, sont toujours détenues, malgré les appels à leur libération lancés par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil permanent de l'OEA, et bien que le gouvernement nicaraguayen se soit engagé à les avoir toutes libérées au 18 juin 2019.

Je vous prie instamment de libérer sans délai toutes les personnes privées de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique depuis le 18 avril 2018, et d'abandonner toutes les charges retenues contre elles.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 18 avril 2018, après des années de déclin des institutions au Nicaragua, des manifestations ont éclaté après que le gouvernement eut tenté de mettre en place, sans consultation, une réforme impopulaire de la sécurité sociale. Ces manifestations ont été violemment réprimées. Selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme, cette crise aurait abouti à la mort de 328 personnes, dont 21 policiers et 24 enfants et adolescents, et fait plus de 2 000 blessés. De plus, des chiffres émanant de la société civile établissent que plus de 700 personnes ont été arrêtées. Par ailleurs, 400 professionnels de la santé ont été licenciés, 144 étudiants ont été renvoyés de l'université publique et plus de 90 journalistes et professionnels des médias ont été contraints à l'exil. D'après le HCR, environ 70 000 Nicaraguayens ont fui vers les pays voisins, dont 68 000 se sont réfugiés au Costa Rica.

Le 16 mai 2019, Eddy Montes, 57 ans, citoyen nicaraguayen et américain, a été abattu à la prison de La Modelo, à Managua. Cet homme et d'autres personnes blessées ont été arrêtés pour avoir pris part aux manifestations de 2018. Une loi d'amnistie a été approuvée par l'Assemblée nationale du Nicaragua le 8 juin 2019.

Dans un rapport intitulé *Instilling terror* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr43/9213/2018/en/>), Amnesty International a souligné que les efforts persistants déployés par l'État nicaraguayen pour criminaliser ses opposants, en traitant toutes les personnes contestant l'action du gouvernement de « terroristes » ou de « conspirateurs » pour justifier ses propres actions violentes, étaient l'un des éléments centraux de cette politique répressive.

Depuis lors, la contestation se poursuit pour faire changer les choses en profondeur. Plus d'un an après le début de la répression des manifestations, Amnesty International reçoit toujours des informations faisant état d'arrestations arbitraires et d'actes de torture commis à l'encontre de personnes privées de liberté. Les organisations de la société civile dont l'enregistrement a été révoqué par le gouvernement, dont le Centre nicaraguayen des droits humains (CENIDH), ne peuvent toujours pas mener librement leurs activités dans le pays, et le harcèlement à l'encontre des journalistes et des personnes qui défendent les droits humains se poursuit. Les attaques contre la liberté d'expression et de réunion pacifique témoignent d'une stratégie permanente visant à faire taire les voix dissidentes.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 OCTOBRE 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM A UTILISER : des personnes privées de liberté après plus d'un an de manifestations (elles).

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR43/0514/2019/fr/>